



Questions à Luc Belot, député de Maine-et-Loire, membre du Conseil Supérieur des Programmes

Quels sont les apports du numérique dans l'enseignement ?

L'émergence du numérique et la multiplication des usages offerts par les nouvelles technologies ont mo

Les apports du numérique dans l'enseignement, en dehors de sa finalité qui est surtout de préparer les

Il permet aussi la démocratisation de l'accès à l'information et à la culture ainsi que le développement d

Le numérique va-t-il faire l'effet d'une révolution dans l'enseignement?

Le numérique est déjà une révolution sociétale et économique !

En ce qui concerne l'enseignement, les outils numériques donnent accès à une multitude de savoirs, offrent des opportunités exceptionnelles de renouvellement des pratiques pédagogiques et permettent même un renforcement de la relation de l'équipe enseignante avec les élèves.

Les collectivités territoriales seront pleinement associées à la mise en œuvre de cette ambition et leur soutien sera essentiel pour son succès. Il faudra aussi veiller à articuler avec les initiatives déjà engagées.

Aujourd'hui cette évolution technologique transforme considérablement nos façons de communiquer, et c'est notamment le cas en ce qui concerne l'enseignement supérieur avec l'avènement du e-learning. Mais cette pratique ne va pas venir supprimer ce qui existe. Nous aurons toujours besoin d'une relation enseignant-enseigné, de salles de classe et de travaux pratiques, d'un projet pédagogique cohérent, les outils ne sont rien tous seuls. C'est donc une complémentarité qu'il faudra trouver dans cet apprentissage croisé.

Les professeurs sont-ils suffisamment formés aux usages du numériques ?

Aujourd'hui non assurément, tout l'enjeu est d'accompagner les enseignants dans la formation à ces nouveaux outils informatiques. Afin de minimiser la disparité entre les écoles, les classes, les enseignants, l'Education nationale doit proposer des formations de qualité pour que les enseignants puissent s'approprier les outils numériques et que cette révolution de l'enseignement puisse être une évolution de leurs pratiques pédagogiques.

Cet aspect important de la formation des enseignants a été intégré à la loi de la refondation de l'école de la République à travers la création des Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Education (ESPE) qui doivent mieux préparer nos enseignants à intervenir dans les classes en adéquation avec les nombreux outils pédagogiques dont ils disposent, le numérique en faisant partie.

Le développement de ressources pédagogiques numériques de qualité et la formation, initiale et continue, des enseignants seront des enjeux centraux.

Comment jugez-vous la philosophie parfois un peu frileuse de l'Education nationale à l'endroit de ces usages ?

L'OCDE ou le Haut conseil de l'éducation mettent en avant que la France est en retard en matière de numérique à l'école se situant en 2010 au 8ème rang européen pour l'équipement de ses établissements secondaires en ordinateurs, au 12ème rang européen pour l'équipement de ses écoles en ordinateurs et pour la connexion de ses établissements scolaires en haut débit et au 24ème rang pour ce qui est de l'accès à l'outil numérique et sa maîtrise dans un contexte pédagogique.

Mais depuis 2012, c'est un véritable chantier qui a été mis en route par le Ministère de l'Education nationale, en lien avec les autres ministères, pour à la fois aménager le territoire en Très Haut Débit, faire évoluer les méthodes pédagogiques vers une e-éducation par la formation des enseignants, c'est aussi l'apprentissage du codage qui va rentrer dans les programmes scolaires ...

Si les enseignants-formateurs semblent encore utiliser modérément les outils numériques, la stratégie pour faire entrer l'École dans l'ère du numérique entend former au et par le numérique les futurs professeurs. Il ne faut pas non plus oublier ceux qui développent déjà des initiatives personnelles, nous devons encourager l'innovation qui vient du terrain.

C'est clairement un changement de paradigme dans l'Education nationale et il faudra nécessairement du temps pour que cet enjeu soit approprié par tous.

Le plan numérique du Gouvernement vous paraît-il suffisant ?

Face à des outils qui évoluent rapidement et dont la maîtrise s'avère désormais indispensable

dans un monde connecté en permanence, le Président de la République a fixé une grande ambition pour la généralisation du numérique au collège par l'équipement en outil informatique à partir de 2016.

C'est un plan global qui tirera tout le parti du numérique pour faire progresser l'égalité des chances entre les élèves et améliorer l'efficacité du système éducatif. Il permet d'adapter les enseignements et les exercices au rythme et aux besoins de chacun. Il permet aux enfants de développer un rapport plus autonome au savoir.

Ce plan devra se pérenniser et surtout s'élargir pour le premier degré. L'accessibilité à ces outils numériques dès le plus jeune âge est essentielle.

Quels est selon vous la priorité pour l'école numérique ?

S'équiper d'outils numériques dans les établissements scolaires ne doit pas être vu comme un « gadget ». La priorité est de maintenir, d'améliorer la qualité de l'enseignement et surtout d'élargir la capacité aux équipes pédagogiques de s'adapter à tous les publics par le développement de ressources pédagogiques numériques. Cette offre de ressources éducatives numériques se veut diversifiée et adaptée aux besoins de l'Ecole.

Ce plan numérique permettra de réduire les inégalités sociales et territoriales, entre les élèves dans l'utilisation de ces outils, notamment pour ceux qui n'en possèdent pas chez leurs parents et qui pourront accéder à la culture et la connaissance.

C'est un renforcement sans précédent pour redonner le plaisir d'apprendre, de se rendre à l'école, et qui plus est, de s'insérer dans la société, par leur développement personnel et professionnel.